

CEAPF	0	0	0	0		0
FEDA	0	0	0	0		0
ANT	1	3	0	0		4
ENIM	0	0	0	0		0
PNNIM	0	0	0	0		0
Autres	0	0	0	0		0
Total effectif	5	5	1	0	0	11
Part en %	45,45%	45,45%	9,09%	0%	0%	100%

3.6.1.5 Centre des métiers de la mer de Polynésie française (CMMPF)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	Campus de formation AHUTORU PK 3,5 Arue Côté mer, Tahiti
Adresse postale	BP 9014 98716 Pirae
Téléphone	88 89 99 90
Courriel	contact@cmmpf.pf
Site internet	www.cmmpf.pf
Page Facebook	https://www.facebook.com/cmmpf/
Horaires d'ouverture	Lundi au Vendredi : 7h00 à 15h00
Directeur	Monsieur Heifara TRAFTON

Adresse géographique des annexes - antennes	Marina TAINA Punaauia
Téléphone	88 89 99 95
Horaires d'ouverture	Lundi au Vendredi : 7h00 à 15h00

Cadre réglementaire

Création et organisation

- Arrêté n° 872 CM du 18 mai 2021 portant création, organisation et fonctionnement du Centre des métiers de la mer de Polynésie française

Nomination du directeur

- Arrêté n° 734 CM du 22 mai 2024 portant nomination de M. Heifara TRAFTON en qualité de directeur de l'établissement public à caractère administratif Centre des métiers de la mer de Polynésie française (CMMPF)

Modifications réglementaires intervenues en 2025

- Modification de la partie VI, livre III, titre V du Code du travail

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale (MPR).

Présentation générale et attributions

Le CMMPF a une compétence générale dans le domaine de la formation professionnelle maritime au sens du code du travail et concerne, d'une part, les formations relatives aux pêches maritimes, aux cultures marines, à la marine marchande, au yachting professionnel, à la plongée professionnelle et d'autre part, la formation maritime nécessaire aux activités professionnelles du secteur primaire et les activités liées aux métiers de la production, du traitement et de la conservation des produits de la mer, de l'aquaculture et de la perliculture.

L'établissement a vocation notamment à accompagner le développement des grands projets économiques maritimes publics ou privés en Polynésie française par la formation professionnelle aux métiers du secteur maritime et para-marin.

Il peut faire appel à des partenariats dans les domaines de sa compétence.

L'établissement a son siège à Tahiti. Il exerce sa compétence sur l'ensemble de la Polynésie française et peut créer de manière temporaire ou permanente des démembrements de l'établissement.

Des formations délocalisées peuvent également être dispensées en dehors du territoire de la Polynésie française, à l'appui de partenariats avec d'autres collectivités d'Outre-mer, de Pays, de services ou d'établissements des collectivités ou Pays. Ce type de formation fait l'objet d'une convention spécifique.

Situation budgétaire et financière au 31 décembre 2025

Compte financier provisoire

Intitulé	Section I - Fonctionnement	Section II - Opérations en capital	Total
Recettes	424 060 501 FCFP	43 047 108 FCFP	467 107 609 FCFP
Dont subventions reçues de la Polynésie française	365 290 000 FCFP	-	365 290 000 FCFP
Dépenses	424 060 501 FCFP	110 708 086 FCFP	534 768 587 FCFP
Résultats	-	- 67 660 978 FCFP	- 67 660 978 FCFP
Montant du fonds de roulement	• En valeur : 325 134 646 FCFP		

- En nombre de jours : 280 jours environ

Bilan social de l'établissement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Montant total des traitements de base	152 401 109 FCFP
Montant total des charges sociales	45 012 767 FCFP
Montant total des heures supplémentaires	-
Montant total des avantages et indemnités accordées aux salariés	10 026 320 FCFP
Montant des dépenses de formation	129 553 339 FCFP

Nombre d'effectifs présents et payés au 31 décembre 2025

	A/CC1	B/CC2	C/CC3	D/CC4	D/CC5	Total
Stagiaire FPT	2	0	0	0		2
Titulaire FPT	0	4	1	1		6
ANFA	1	0	0	0		1
CEAPF	0	0	0	0		0
FEDA	1	0	0	0		1
ANT	5	7	0	3		15
ENIM	0	0	0	0		0
PNNIM	0	0	0	0		0
Autres	0	0	0	0		0
Total effectif	9	11	1	4	0	25
Part en %	36,00%	44,00%	4,00%	16,00%	0%	100%

3.6.1.6 Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPEFPA)

Identité visuelle	  Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Polynésie française   
Adresse géographique du siège	Route du belvédère, vallée d'Opunohu, Papetoai, Moorea
Adresse postale	BP 1007 - 98729 Papetoai
Téléphone	40 56 11 34
Courriel	lpa.opunohu@educagri.fr
Site internet	https://www.etablissement-opunohu.com/
Page Facebook	- Lycée d'Opunohu : https://www.facebook.com/lpaopunohu - CFPPA Polynésie : https://www.facebook.com/CFPPA.Polynesie.Francaise - Exploitation Agricole Opunohu : https://www.facebook.com/eaopunohu
Horaires d'ouverture	Lundi au Vendredi : 7h00 à 17h00
Directeur	Monsieur Abdallah BAHÀ

	• Exploitation Agricole Opunohu : - Route du Belvédère, Opunohu Moorea, Papetoai
Téléphone	• Lycée d'Opunohu : 40 56 11 34 • CFPPA Polynésie : 40 56 39 45 – 40 42 99 58 • Exploitation Agricole Opunohu : 40 56 13 44

Cadre réglementaire

Création et organisation

- Convention n° 92-12 du 7 décembre 1992 relative à l'enseignement et à la formation agricole en Polynésie française
- Délibération n° 94-77 AT du 23 juin 1994 portant création de l'Etablissement public territorial d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de la Polynésie française, des structures et des instances nécessaires à ses missions (EPTEFPA) (Opunohu)
- Arrêté n° 351 CM du 14 mars 2001 portant organisation administrative, financière et de contrôle de l'Etablissement public territorial d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (E.P.T.E.F.P.A.) de la Polynésie française

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale (MPR).

Présentation générale et attributions

L'Etat et le gouvernement du territoire s'efforcent, par des actions communes, de développer la production agricole au